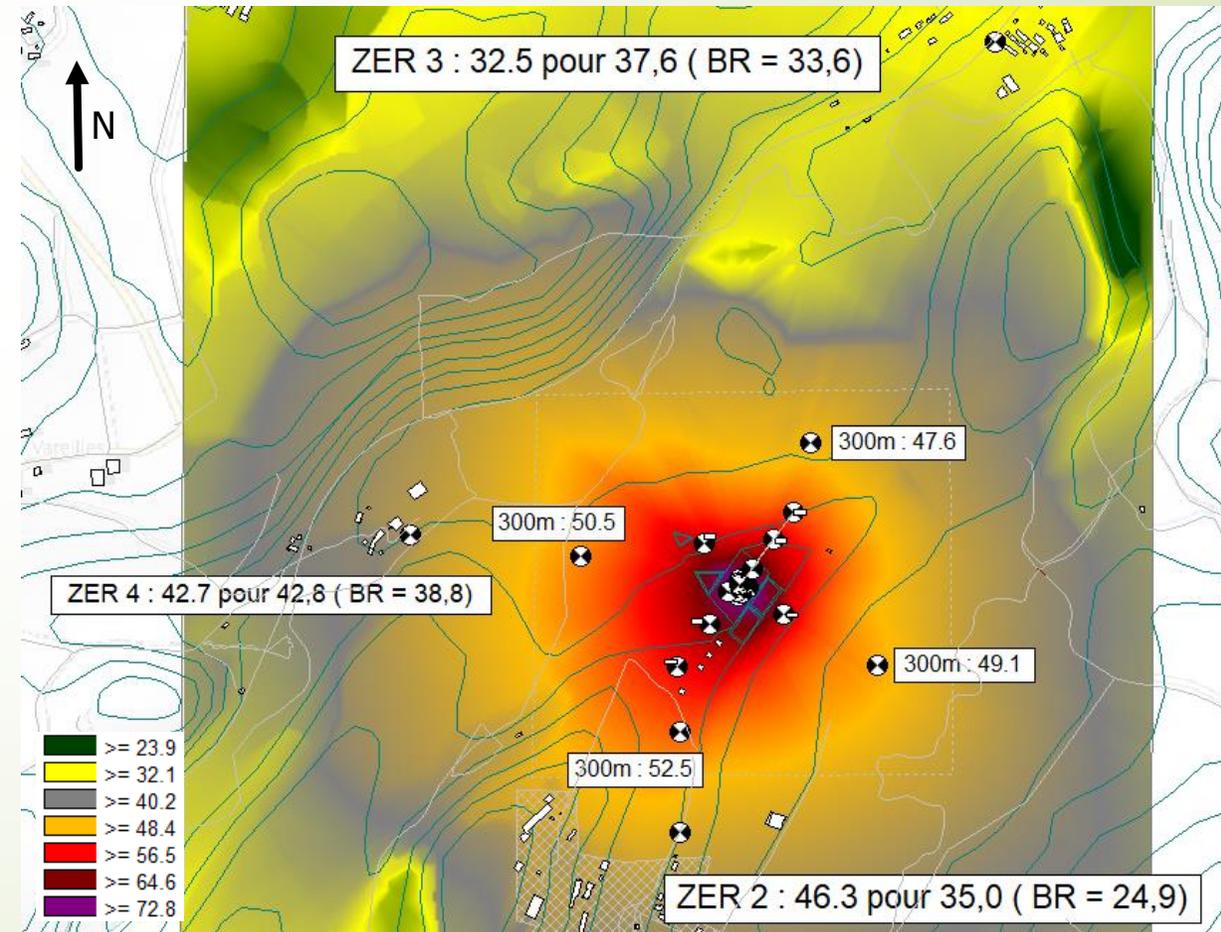
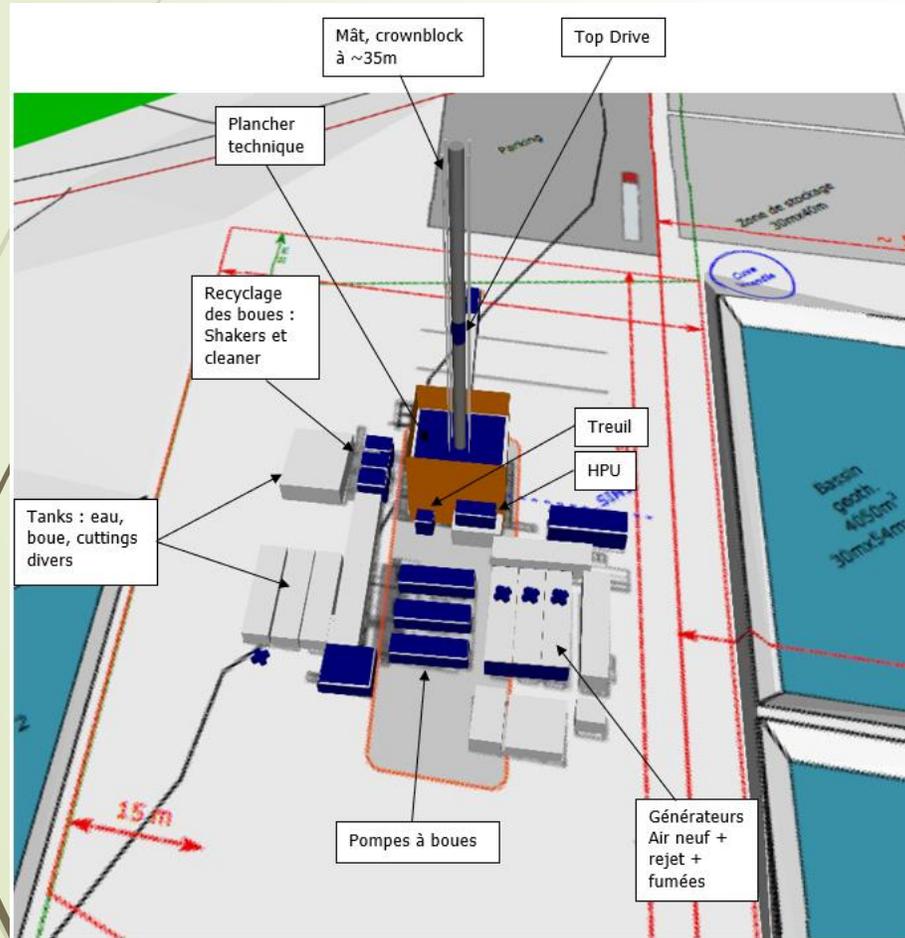


2b – SITUATION FUTURE PROJETEE PREVISIONELLE

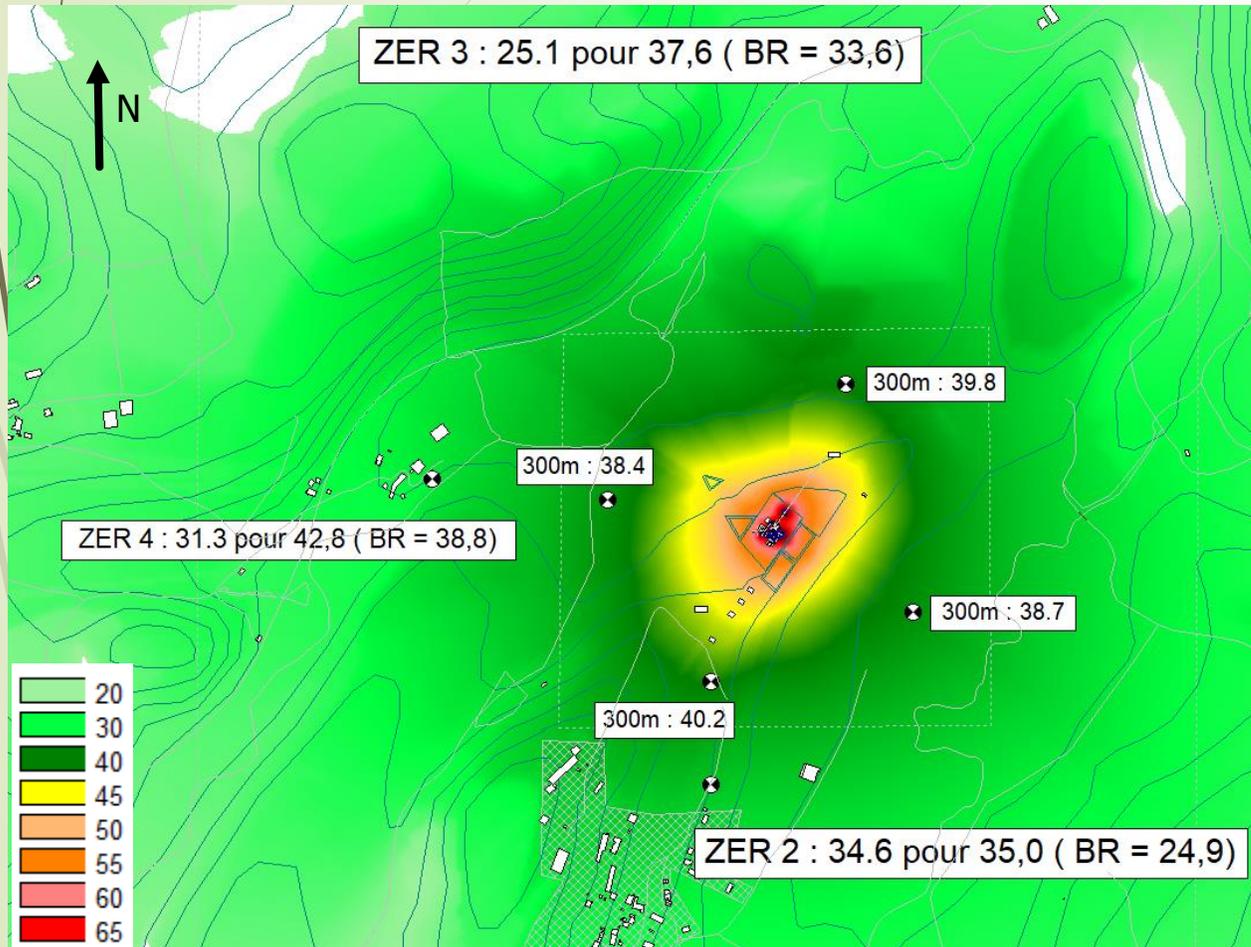
Phase de forage en régime nominal (période NUIT)

- Simulation informatique prévisionnelle du bruit émis par l'ensemble de l'installation aux différents points de contrôle du voisinage
- Sans aménagements acoustiques, seul le point au nord de Prades présente une non-conformité (dépassement important)



2b – SITUATION FUTURE CORRIGEE

Phase de forage en régime nominal (période NUIT)



➤ Avec les aménagements suivants :

- Capotages intégraux sur pompes à boues
- Silencieux supplémentaires sur échappements moteurs
- Haute performance 25 dBA sur ventilation Air neuf/rejet moteurs
- Capotage partiel sur treuil & HPU
- Capotage partiel sur top drive
- Capotage intégraux sur shakers et cleaner

➤ On obtient (en opération Log) au point ZER n° 2:

Contribution site (34,6 dBA)

+ Bruit résiduel (24,9 dBA)

= **Niveau sonore ambiant = 35,0 dBA**

➤ **Soit l'atteinte de la conformité au sens réglementaire**



CONCLUSIONS

► PHASE GENIE CIVIL (TERRASSEMENTS)

- On observe un dépassement léger du critère réglementaire au point n°2
- Un écran en périphérie SUD n'apporte qu'un gain limité et insuffisant,
- **Pour obtention de la conformité il faudra utiliser des engins à niveau de puissance sonore contrôlée (<105 dBA).** Vérifier en particulier les spécifications techniques pour bull, chargeuse, brise-roche, compacteur-dameur.

► PHASE MONTAGE / DEMONTAGE

- Sans engins de chantier terrassement, avec des engins de manutention, **le site ne présente pas de non-conformité** au regard des niveaux sonores émis. Le trafic des camions, pour le trajet déterminé, est faiblement audible.

► PHASE FORAGE en régime nominal

- **Pour obtenir la conformité réglementaire au point n°2,** il faut insonoriser toutes les sources de bruit dominantes du site (ventilation et échappement des moteurs, équipements du cycle de la boue, top-drive, groupe hydraulique et treuil)

